

Paris, le 23 octobre 2024

M. KASBARIAN Guillaume Ministre de la Fonction Publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique 101 rue de Grenelle

75007 Paris Cedex 7

## Objet : Préavis de grève national du 19 novembre 2024

Monsieur le Ministre,

Depuis 15 ans, les réformes successives et l'assèchement des moyens des services publics ont détérioré les conditions d'accueil et de travail du personnel des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants.

Il est urgent de prendre en considération les préconisations exprimées depuis plusieurs années reconnues par toutes les autorités compétentes. Malgré les rapports (IGAS, enquêtes parlementaires..) aucune suite n'a été donnée jusqu' ici aux préconisations convergentes pour établir la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Alors que la notion de « maltraitance » est sur toutes les lèvres, les services sont rongés jusqu'à l'os, l'absentéisme explose, le sous-effectif devient la norme, les professionnelles sont épuisées, les tensions sont énormes, et les fins de mois arrivent le 15 plutôt que le 30.

Les modes de garde de la petite enfance deviennent ce que les hôpitaux publics sont à la santé.

Parce que la fonction publique est garante du service aux populations, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour toutes et tous, la fédération SUD Collectivités Territoriales, appelle toutes et tous les agent-es de la petite enfance de la Fonction Publique Territoriale à une journée de mobilisation le 19 novembre 2024.

C'est pourquoi la Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève le 19 novembre 2024 à partir de de 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tou·te·s les agent-es titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

- Pour une véritable revalorisation des métiers de la petite enfance, notamment salariale !
- Pour des conditions de travail décentes!
- Pour un taux d'encadrement qui sécurise enfants et personnel!
- Contre la précarisation rampante, pour la titularisation de toutes!
- Pour la sécurité des enfants et la sérénité des collègues !
- Pour un service public de la petite enfance de qualité!

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations.

La Secrétaire Fédérale

Sylvie Assailly-Brizio